

Séance extraordinaire du 12 décembre 2022

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi 12 décembre 2022 à 19 h 30, au 1230, rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Mme Nancy Mignault, mairesse
Mme Line Bélanger, conseillère
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
M. Guy St-Arnauld, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Paul Langevin, conseiller

FORMANT QUORUM

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés, conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

D'entrée de jeu, madame la mairesse remercie les membres du conseil et mesdames Vallée et Larocque pour le travail effectué à la réalisation des prévisions budgétaires 2023.

1. Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Mme Nancy Mignault, mairesse. Mme Nathalie Vallée, directrice générale et greffière trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2022-12-347

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Guy St-Arnauld et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023**
- 4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025**
- 5. Période de questions**
- 6. Clôture de la séance**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

La mairesse s'adresse aux personnes présentes et expose ses orientations face au budget 2023.

Séance extraordinaire du 12 décembre 2022

3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023

2022-12-348

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Paul Langevin et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2023, présentant des revenus et dépenses de **6 478 961 \$**, telles que déposées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025

2022-12-349

Il est **proposé** par Guy St-Arnauld, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Période de questions

Début : 19 h 53;
Fin : 19 h 59.

6. Clôture de la séance

2022-12-350

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Line Bélanger, **appuyée** de Guy St-Arnauld et résolu que la séance soit levée à 19 h 59.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Nancy Mignault,
Mairesse

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et
Greffière trésorière

Je, Nancy Mignault, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.